Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 13/11/2026

NOVANDIE rappelle Gourmand à La Grecque Citron Yuzu 2x140g



- Noms des modèles ou références concernés : **Gourmand à La Grecque Citron Yuzu 2x140g**
- Marque : **Mamie Nova**
- **GTIN 03456772024237 Lot 12/12 Date limite de consommation 12/12/2026**
- Conditionnements : **2x140g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 09/11/2026 au 13/11/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 28 015 011 UE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **LECLERC, AUCHAN, SYSTEME U et CARREFOUR**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **RISQUE POTENTIEL de Bris de verre de petite taille dans le Yaourt**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile…)**
- Description complémentaire du risque : **Par mesure de précaution, suite à un incident chez un fournisseur de pulpe de citron, nous procédons au retrait-rappel des produits pour un RISQUE POTENTIEL de bris de verre de petite taille. Seul la référence citron yuzu de la gamme Gourmand à la Grecque Mamie Nova est concernée par ce retrait-rappel.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**

CONTACT

- Numéro de contact : **0565106611**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre